

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTE

La distribution des prix aux élèves des Ecoles primaires de garçons a eu lieu mardi dernier, à 4 heures, dans la cour de l'établissement des Frères à Monaco, sous la présidence de M. Fr. Roussel, secrétaire général du Gouvernement, vice-président du Comité de l'Instruction publique. Cette cérémonie s'est déroulée devant une affluence considérable de parents d'élèves. De nombreuses notabilités rehaussaient cette solennité de leur présence.

L'orchestre de la « Société Philharmonique » exécute l'*Hymne Monégasque* pendant que M. Roussel prend place au fauteuil de la présidence.

Un jeune élève adresse ensuite à M. le Secrétaire Général un compliment exprimant en heureux termes les sentiments de respectueuse gratitude des maîtres et des élèves à l'égard de S. A. S. le Prince.

M. Fr. Roussel prend alors la parole et prononce le discours suivant :

Mes chers enfants,

Pour la seconde fois je suis appelé à présider cette fête du travail.

Ma première parole doit être une très respectueuse parole de gratitude envers Son Altesse Sérénissime, qui a daigné m'en accorder l'honneur; laissez-moi dire qu'à cet honneur s'ajoute pour moi un très vif plaisir, celui de me retrouver une fois de plus au milieu de toute cette jeunesse, de toute cette enfance, en un jour de joie, parmi les couronnes d'or, les lauriers verts, les livres étincelants, parmi les sourires victorieux des mères, en ce jour unique où le triomphe des vainqueurs se fonde dans l'universelle satisfaction de la justice rendue et de la liberté.

Permettez-moi de m'arrêter un instant sur ce dernier mot. Inaugurer les vacances par la distribution des prix, offrir comme but au labeur de dix mois le droit à la paresse pendant deux mois, — les plus longs, puisqu'ils sont innocents — la chose, à y réfléchir, n'est-elle pas paradoxale? Est-ce donc que le travail est un mal? Et ne rien faire, est-ce le terme des ambitions humaines?

Comme vous vous tromperiez, mes chers amis, si vous donniez un pareil sens à cette vieille coutume des vacances! Elle est très sage, parce que le repos est nécessaire à quiconque travaille et que vos jeunes cerveaux ont besoin d'un peu de détente et même d'oubli. Mais surtout elle est le symbole de cette grande loi d'équité et de statique sociale, qui veut que l'homme achète sa liberté par les services qu'il rend à la société. Nous avons tous ici une tâche à remplir envers les autres hommes. Le loisir légitime ne commence qu'au moment où la tâche sociale est achevée.

Notre tâche sociale, mes enfants, c'est à l'école que vous l'accomplissez: en travaillant, en vous instruisant, en devenant des hommes utiles, vous ne faites pas un effort purement égoïste. Certes, chacun de vous entrera dans la vie avec d'autant plus de chances de succès qu'il aura accumulé plus de connaissances solides, (on vous le répète souvent et l'on a raison de vous le répéter); mais, en travaillant pour vous-mêmes, vous travaillez aussi pour les autres, parce que la société humaine est d'autant plus riche et prospère que ceux qui la composent sont plus laborieux et plus instruits. Un grand penseur, mille fois cité, a dit que l'homme peut d'autant plus qu'il sait davantage. L'homme? Cela veut dire l'individu, sans doute; cela veut dire surtout la société.

Voilà pourquoi chacun de nous, chaque unité sociale doit une reconnaissance profonde à ces grands ouvriers de la science, dont les découvertes accroissent de jour en jour le patrimoine de l'humanité, et ont comme

rajeuni, par une fécondité nouvelle, les flancs vieillies de la terre.

Ces instituteurs du genre humain, — vos bienfaiteurs, — retenez bien leurs noms que vous enseignent vos maîtres. Il en est un, — présent ici à tous les esprits, à tous les cœurs, — de qui vous me reprochiez de ne point évoquer l'auguste pensée, — c'est Celui qu'après l'Institut de France, la Société Royale de Géographie de Londres vient d'honorer de si glorieuse manière, non point comme le protecteur éclairé des savants, mais comme un savant du plus haut mérite parmi les savants ses contemporains; ce savant, vous l'aimez respectueusement parce qu'il vous assure dans ces écoles une sérieuse instruction. Il vous doit être cher à un autre titre encore, comme bienfaiteur de l'humanité.

En élargissant, mes chers enfants, devant vos esprits, par les rudiments des sciences, les horizons obscurs de la nature, on n'oublie pas les exigences de votre imagination et ce besoin de poésie qui est en tout homme et qui fait l'homme; on donne à la littérature, à la musique, au dessin, un rôle de jour en jour plus important dans votre formation intellectuelle et morale.

Vous acceptez avec joie, avec succès, le double effort d'une double culture. Tous ceux qui sont entrés dans cette école à pareil jour, il y a un an, et qui y reviennent aujourd'hui, auront constaté vos progrès dans l'art de dessiner d'après la nature, et j'entends par avance, jeunes chanteurs, les justes applaudissements qui salueront vos chants. Le Comité de l'Instruction Publique sait, d'autre part, avec quelle ardeur vous accueillez l'enseignement scientifique, surtout au cours supérieur, dont je suis heureux de pouvoir très particulièrement louer le travail.

Le double enseignement qui vous est offert — enseignement complet, intégral dans sa modestie — a pour but, en effet, de faire vraiment de vous des hommes, non certes en vous apprenant tout ce que peut savoir un homme, mais en ne vous laissant étrangers à rien de ce qui peut et doit solliciter la curiosité humaine. Double enseignement, ai-je dit? Triple enseignement devrais-je dire. Mais je laisse à vos maîtres à vous faire comprendre la grandeur de l'enseignement moral qu'ils vous donnent. Je dois et veux seulement reconnaître que, pour la plupart de ceux même qui en discutent l'origine, sa formule de fraternel amour, de charité sans réserve, reste la formule de leur espérance en un avenir meilleur et plus heureux.

Les mathématiques, qui constituent, plutôt qu'une science, un langage, un procédé pour l'étude des sciences et pour leurs applications pratiques, justement parce qu'elles sont la plus précise des langues et le plus exact des procédés, donnent à l'esprit une très utile habitude de précision. La physique, la chimie vous révèlent les mystères de la nature, et l'histoire naturelle vous dévoile les secrets de la vie. Sans elle nous vivrions comme des aveugles au milieu des merveilles qui nous entourent. L'histoire, que vous devez apprendre surtout comme la série des étapes de l'humanité dans son ascension vers le progrès, vers le bien, forme suprême du progrès, vous montre la place, le rôle, humbles et glorieux tout ensemble, de l'homme dans la nature.

La poésie vient en aide à la morale, parce qu'elle imprime à l'âme ces vibrations, ces élans qui font accomplir les actes généreux. Comme elle met de la douceur dans le cœur, elle met dans l'esprit de la lumière, elle met dans la vie un rayonnement de beauté. La beauté, le dessin vous apprend à la rendre, et surtout à l'observer, à la découvrir dans la nature; elle y est partout répandue avec une profusion, une largesse qui confondent l'artiste. La musique? Elle vous ouvre tout un univers de poésie, avec je ne sais quoi d'intime et de profond que n'a pas le vers le plus senti, le plus chantant, peut-être parce qu'elle est, au fond, la forme simple, naïve, physique, d'un mot, la forme primitive de toute poésie.

Les langues étrangères, auxquelles vous initia, cette année, le zèle toujours éveillé de votre directeur, vous ouvrent les trésors inconnus de la pensée humaine et vous permettent de fraterniser avec tous vos frères, les hommes.

L'individu est un monde, un monde est un individu, ils ont les mêmes besoins. Vous avez appris, dans vos cours d'histoire, que les princes, les sénats illustres dont l'humanité a le plus fidèlement conservé la mémoire, sont ceux-là même qui ont simultanément protégé les artistes et les savants. C'est que l'art et la science, ces deux souffles animateurs de la pensée, sont l'un et l'autre indispensables à l'équilibre de la civilisation. La science,

sans l'art, ferait la vie trop sévère et trop dure; l'art, sans la science, la rendrait trop molle, relâcherait trop les liens nécessaires de la discipline sociale.

Félicitez-vous, mes amis, de vivre dans cette patrie monégasque qui, après avoir, dans une glorieuse suite de combats, préservé son indépendance, s'est fait aimer de l'univers entier par la prodigalité de son soleil, par la libéralité de son accueil; félicitez-vous, parce que vous êtes des privilégiés parmi les hommes, de vivre dans l'enchantement de ce ciel, au milieu des monuments érigés à la science, à côté des fêtes de l'art, car de ces grandes choses, sans même que vous vous en doutiez, jaillissent et tombent sur vous des rayons de lumière; comprenez l'auguste volonté qui équilibre sur ce sol ces deux forces, ces deux gloires, l'art, la science; et vous trouverez, vous Monégasques, de nouvelles raisons d'être fiers de votre patrie et de la bien chérir; et vous autres, qu'elle adopte sans distinction comme ses enfants, et qui, certes, l'aimez avec tendresse, vous l'aimerez avec plus de gratitude encore et plus encore de filiale piété.

Après ce discours salué par de longs applaudissements, on procède à l'appel des lauréats. La distribution des récompenses est coupée par des intermèdes musicaux où se sont particulièrement distingués les élèves de la classe de chant, créée par M. le chanoine Perruchot, qui étaient accompagnés par M. Borghini.

Voici les noms des élèves qui ont été le plus souvent nommés :

Ecole de Monte Carlo

Prix d'honneur de Leurs Altesses Sérénissimes. — Classe d'honneur, Palmari J.-B.; 1^{re} classe, Trinchieri René; 2^e classe, Celto Charles; 3^e classe, Massoti Jean; 4^e classe, Moretta Marius; 5^e classe, Berta Maurice; 6^e classe, Colasanti Virgile; 7^e classe, Gazo Joseph.

Prix spécial offert par l'Association Amicale. — Ex-œquo: Chiabaut Joseph, Fabbrini Godefroy.

Prix du certificat d'études primaires. — Bonelli Robert, Bongiovanni François, Calvieri Jules, Cassini Gustave, Cérutti Antoine, Chiabaut Joseph, Fabbrini Godefroy, Montier Victor, Palmari J.-B., Persenda Antoine, Pirovano Enos.

Elèves le plus souvent nommés :

Classe d'honneur — Chiabaut Joseph, Fabbrini Godefroy, Palmari J.-B., Bongiovanni François, Cassini Gustave, Bonelli Robert, Montier Victor, Moscio Jules, Damiano Horace.

1^{re} classe. — Trinchieri René, Crovetto Henri, Faraldi François, Sangeorges Emmanuel, Capponi Fritz, Cairaschi TERENCE, Bisetti J.-B., Borracchi Joseph.

2^e classe. — Giacosa Alphonse, Celto Charles, Abbo Honoré, Moscio Julien, Moraldo Pierre, Ronse Pierre, Agen Ernest, Capponi Amleto, Barbot Paul.

3^e classe. — Masotti Jean, Viale Albert, Simon Joseph, Rigoni Albert, Bosio Charles, Clusio André, Gindre Albert, Francia Camille, Latil Louis.

4^e classe. — Moretta Marius, Albert Ferdinand, Cassi Louis, Bianchi Achille, Orongo Antoine, Bolio Jean, Battuello Bernard, Dowling Henri, Cassini Louis.

5^e classe. — Berta Maurice, Cusolasque Dominique, Bocca Philibert, Millo Honoré, Crovetto Arthur, Falicon Vincent, Cerrutti Edgard, Ravello Laurent.

6^e classe. — Colasanti Virgile, Truchi Pierre, Capponi Otello, Bellone Hugues, Caleffi François, Prando Ange, Médecin Auguste, Marchesano Jean, Fioretti Settimo.

7^e classe. — Gazo Joseph, Bosio Eugène, Borfiga Charles, Battinello Joseph, Gibelli Henri, Paolo Joseph, Donzelli Louis, Garoscio Joseph, Sardi Joseph.

Ecole de la Condamine

Certificats d'Etudes primaires. — Verrando Joseph, Cigna Antoine, Pelt Maurice.

Prix d'honneur accordés par S. A. S. le Prince Albert. — Classe d'honneur, Toscano Auguste; 1^{re} classe, Aperlo Louis; 2^e classe, Romagnone Jean; 3^e classe, Fouquet Léon; 4^e classe, Bortoli Hector; 5^e classe, Seneria Jean; 6^e classe, Bella Albert.

Ont obtenu le plus de nominations :

Classe d'honneur. — Toscano Auguste, 10 n.; Verrando Joseph, 8; Cigna Antoine, 13; Gastaud Louis, 9; Viano Edouard, 10; Bregante Alexandre, 7; Gallis Louis, 7; Raybaud Jean, 4; Véran François, 5; Martin Honoré, 3; Pelt Maurice, 3; Lorenzi Sylvio, 3.

1^{re} classe. — Dozo Paul, 10 n.; Tamagna Emile, 9; Linetti Arthur, 8; Aperlo Louis, 6; Appoloni André, 6; Albin Etienne, 6; Verrando Eugène, 5; Béranger Joseph, 5.

2^e Classe. — Romagnone Jean, 8 n.; Paoletti Santo, 6; Scaglia Ferdinand, 4; Rubat Félix, 3; Merrigio Félix, 3; Peitavino P., 4; Vascellari Joseph, 4; Boggio Ange, 4.

3^e classe. — 1^{re} division : Fouquet Léon, 10 n.; Merrigio Alfred, 8; Lambert François, 7; Rigazzi Victor, 8; Curti Jules, 7; Arèna Henri, 6; Xhrouet Laurent, 7; Chini Louis, 8. — 2^e Division : Cocchi Alphonse, 3; Choisit Mathieu, 3; Poyet Charles, 3.

4^e classe. — 1^{re} division : Marinelli Fulvio, 10 n.; Fenoglio André, 10; Bartoli Hector, 9; Verrando Dominique, 8; Servetti Guillaume, 8; Villa Constant, 7; Vernetti Antoine, 7. — 2^e division : Dubos Jean, 4; Arnoux Camille, 3; Caloso Aristide, 3; Peitavino Louis, 3.

5^e classe. — 1^{re} division : Romagnan Jean, 8 n.; Porasso Hercule, 6; Semeria Jean, 6; Dagnino Ange, 5; Casanelli Jean, 5. — 2^e division : Franco Constant, 5; Marius Nicolas, 4; Vigolongo Nicolas, 4.

6^e classe. — 1^{re} division : Bella Albert, 7 n.; Dozo Alfred, 6; Rambaldi Louis, 5; Campana Louis, 4; Fouquet François, 4; Cotta Eugène, 4; Poyet Guy, 4. — 2^e division : Porte Georges, 5; Frola Prosper, 4; Mancini Jean, 4.

École de Monaco-Ville.

Certificats d'Etudes primaires. — Achiardi Joseph, Sgolla Ange, Sciorelli Louis, Mouton Paul, Novella Aristide, Farine Jean, Vernetti Jean, de Fanton Gustave, Datto Pierre, Kreichgauer Julien, Tourzel Louis, Médecin Julien, Médecin Bruno.

Prix d'honneur de l'Association des Anciens Élèves des Frères. — Loire Lucien.

Prix d'honneur accordés par S. A. S. le Prince Albert : Cours supérieur, Moranzoni Joseph; Classe d'honneur, Mouton Paul, Farine Jean; 1^{re} classe, Ducry Elzéar; 2^e classe, Gazzano Marius; 3^e classe, Battaini Pierre; 4^e classe, Giaccardo Louis; 5^e classe, Obbolito Pierre; 6^e classe, Balestra Jules.

Livrets de Caisse d'épargne. — Tedoldi, Rubat, Moscio Jules, Giordan.

Prix spécial accordé aux élèves du Cours Supérieur qui ont subi avec le plus de succès l'examen de fin d'année : Briano François, Moranzoni Joseph, Dalbera Victor.

Prix du Comité de l'Instruction publique. — Victor Cairaschi.

Cours supérieur. — Moranzoni Joseph, 20 nominations; Briano François, 20; Nègri Emmanuel, Dalbera Victor, Cairaschi Victor, Haour Ferdinand, Loire Lucien, Bosan Félix, Ainesi Emile.

Classe d'honneur. — 1^{re} division : Achiardi Jean, 14 n.; Sgolla Ange, 12; Sciorelli Louis, 10; Mouton Paul, 9; Novella Aristide, 9; Farine Jean, 9; Vernetti Jean, 8; de Fanton Gustave, 8; Datto Pierre, Kreichgauer Julien, Tourzel Louis, Médecin Bruno. — 2^e division : Benedetti Humbert, Aurégia Constant, Etienne Jean, Ferrari Emmanuel, Guidi Louis, Ambrosi François, Bossolasco Albert.

1^{re} classe. — Ferro Jean, 15 n.; Vatrican Pierre, 11; Cané Constantin, Maccario Barthélemy, Muratore Pierre, Ducry Elzéar, Kinapenne Maurice, Vaton Marius, Magnano Marius, Calvi Paul.

2^e classe. — Gazzano Marius, 12 n.; Roux Marcel, Alban Cusin, Beraldo Henri, Giudici Michel, Lapini

Ferdinand, Ouseau Jean, Sandroni Joseph, Scotto Marius, Agliardi Ambroise.

3^e classe. — Briano Albert, Cassini Jean, Azzolini Raphaël, Matheudi René, Abbolito Charles, Vatrican Charles, Regaldo Louis, Battaini Pierre.

4^e classe. — Giaccardo Louis, Odetti Antoine, Rocchi Albert, Fontana Albert, Pons Louis, Magrini Alfred, Odetti François, Barralis Jean.

5^e classe. — Obbolito Pierre, Roux Joseph, de Saint-Luce, Dumet René, Blando Jean, Rosticher Eugène, Farine Léon.

6^e classe. — Balestra Julus, Vial Léon, Cavagnero Fabien, Bernasconi Gaëtan, Conrieri Jean, Bianchi Adrien.

Une Exposition des travaux de dessin, écriture et cartographie, exécutés par les élèves pendant le cours de l'année, avait été organisée sous le préau de l'école. Il convient de citer parmi les élèves qui ont été admis à y concourir :

Briano, Negri, Dalbera, Moranzoni, Roubaud, pour le dessin d'ornement;

Baudoin, Lantrua, Duport, pour le Cours de lavis; Pagliano, Ainesi, Duport, pour l'écriture et la cartographie.

* *

C'est dans le même établissement qu'a eu lieu le lendemain mercredi, la distribution des prix aux élèves des écoles primaires des filles. Une nombreuse assistance se pressait à cette cérémonie. M. Roussel, secrétaire général, vice-président du Comité de l'Instruction publique, occupait le fauteuil de la présidence.

M. le Secrétaire Général, après avoir remercié et félicité M^{lle} Thérèse Servetti, qui dit un hommage de reconnaissance envers S. A. S. le Prince Souverain, a, en une brève allocution, constaté la bonne tenue des études, puis fait ressortir le rôle social et moral de la femme dans l'histoire, et sa mission éducatrice et civilisatrice dans l'avenir. Après avoir rendu hommage au dévouement du personnel enseignant et de MM. les Inspecteurs des Ecoles, M. Roussel a convié l'assistance à s'unir dans un sentiment de respectueuse gratitude envers Son Altesse Sérénissime, protectrice de l'enseignement et bienfaitrice de l'enfance.

Un attrayant programme artistique agrémentait la solennité.

Parmi les élèves qui ont été le plus souvent nommés, il faut citer :

École de Monaco-Ville.

Certificat d'Etudes primaires. — Louise Ronzoni, Françoise Viale, Joséphine Caffa, Louise Icart;

Madeleine Giauna (Ecole de Monte Carlo).

Prix d'Honneur. — Thérèse Servetti, Antoinette Gianetti, Charlotte Gastaud, Pauline Calori, Madeleine Giauna.

Prix du Comité de l'Instruction publique. — Thérèse Servetti.

Livrets de la Caisse d'Epargne. — Constance Fissore, Louise Garonne, Marguerite Devale, Ida Borreri, Lucie Clerico, Catherine Debernardi.

Ont obtenu le plus de nominations :

Classe d'honneur. — 1^{re} division : Emilienne Richaud, Rosalie Raviolo, Honorine André, Joséphine Caffa, Louise Icart, Françoise Viale, Louise Ronzoni. — Hors concours : Thérèse Servetti. — 2^e division : Justine Bacchini, Constance Fissore, Louise Cigna, Antoinette Servetti, Marie Blancardi, Leonardine Giordan.

2^e classe. — 1^{re} division : Marie Barrera, Caroline Nègro, Charlotte Gastaud, Jeanne Peitavino. — 2^e division : Catherine Cerrone, Jeanne Imbert, Barla Ferrero.

3^e classe. — 1^{re} division : Pauline Anselmi, Pascaline Massa, Thérèse Anselmi. — 2^e division : Ursule Médecin, Rosa Schiavi, Antoinette Orrigo.

4^e classe. — Fanny Sgarbi, Adelaïde Dicci, Joséphine Giangiacconi, Victorine Bianchi.

5^e classe. — Elisa Giordan, Nathalie Ricardo, Henriette Seremin.

6^e classe. — Pauline Malgherini, Marie Cerrutti, Denise Bozzone.

Ecole de la Condamine.

5^e classe. — 1^{re} division : Madeleine Ballerio, Julie Mengarelli, Madeleine Balestra. — 2^e division : Hyacinthe Giusto, Joséphine Vizio, Marguerite Manuello. — 3^e division : Laurencine Biamonte, Joséphine Bambusi, Mathilde Suanni.

6^e classe. — 1^{re} division : Joséphine-Emilie Peitavino, Rose Basile. — 2^e division : Marie Poderone, Flora Raimondo, Lucie Fouquet.

Ecole de Monte Carlo.

2^e classe. — 1^{re} division : Mathilde Oglina, Madeleine Giauna, Jacques Casolasco, Laurencine Deverini, Marie Palmeri, Marie Bottero. — 2^e division : Agnès Cerutti, Florence Lenzi, Jeanne Rambaldi. — 3^e division : Elvire Mencarelli, Santine Arbustine, Louise Dalmasso.

Classe supplémentaire. — Pauline Calori, Anada Mengarelli, Christine Roggero.

3^e classe. — 1^{re} division : Anna Bellinzona, Léonie Rovello, Léonie Bordero. — 2^e division : Alice Orengo, Emma Origo, Pauline Ferrero.

4^e classe. — 1^{re} division : Pierrine Mauro, Angèle Borrachi, Joséphine Giacomini. — 2^e division : Henriette Giordano, Thérèse Stacioli, Antoinette Gai.

La distribution des prix aux élèves du pensionnat des Dames de Saint-Maur a eu lieu mardi matin dans l'établissement de Monaco, sous la présidence de M^{sr} Guyotte, vicaire général.

Voici les noms des élèves qui ont obtenu des succès aux examens ou qui ont été le plus souvent nommés :

EXTERNAT. — Prix d'honneur, brevet élémentaire : M^{lle} Victoria Potenziani.

Elèves qui se sont particulièrement distinguées : M^{lles} Eugénie Médecin, Germaine Bouvery, Marie Sauvau, Césarine Boisson, Jeanne Gastaud.

PENSIONNAT (Cours supérieur). — Prix d'honneur, brevet supérieur : M^{lle} Germaine Verlaque; M^{lle} Camille Picot Labeaume, diplôme; M^{lle} Suzanne Verlaque, diplôme de fin d'études; M^{lles} A. Marie Rey, Louise Bonnet.

1^{er} Cours : M^{lles} Charlotte Caire, Ida Maraldi. — 2^e Cours : M^{lles} Renée Henri, Marie Decogis. — 3^e Cours : M^{lles} Delphine Coste, Hélène Caire, Marie-Louise Montigny. — 4^e Cours : M^{lles} Marie Depière, Marie Lisimochio, Thérèse Berthier. — 5^e Cours : M^{lles} Madeleine Ponitard, Suzanne Sauvaigo, Georgette Baccala. — 6^e Cours : M^{lle} Yvonne Malafosse.

L'inauguration des bals organisés sur la place Sainte-Barbe par la Société Saint-Roman a eu lieu dimanche dernier, cette inauguration, primitivement fixée au dimanche 19, ayant dû être remise en raison du mauvais temps.

M. le Secrétaire Général et M^{me} Roussel, M. le Maire de Monaco, reçus par le dévoué président de la Société, M. Botta, ont assisté de la tribune officielle à cette jolie fête dont ils ont été heureux de louer l'excellente organisation.

Samedi soir, la Société l'Etoile de Monaco a donné à son siège social une intéressante réunion à laquelle ont assisté la plupart des présidents des Sociétés locales et nombre de personnalités monégasques. La Société, dont on n'a pas oublié les récents succès au Concours d'Annecy, a fait applaudir l'excellent entraînement de ses membres sous la direction de leur moniteur M. Turinetti.

Le distingué et dévoué président de l'Etoile, M. Eugène Marquet, a ensuite procédé à la distribution des récompenses aux lauréats des divers concours.

A la suite de cette réunion, un vin d'honneur a été offert, au cours duquel des toasts ont été portés par M. Eugène Marquet, M. Defressine et M. Noghès.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

Dans son audience du 23 juillet 1908, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

C. R., né le 22 septembre 1868, à Moncalvo Monferrato, province d'Alexandrie (Italie), marié, sans domicile ni résidence connus, six jours de prison et 16 francs d'amende pour outrages à agents ;

M. M., née le 29 janvier 1871, à Lessolo, province de Turin (Italie), domestique, demeurant à Monaco, deux ans de prison et 50 fr. d'amende pour vols ;

D. E.-J., né le 6 janvier 1856, à Dogliacci, province de Cuneo (Italie), cantonnier, demeurant à Monaco, trois mois de prison pour outrage public à la pudeur.

L'ACTUALITÉ

LES THÉÂTRES DE PLEIN AIR

La belle saison provoque sur tous les points de la France l'ouverture des théâtres en plein air : théâtres antiques, théâtres de la nature, théâtres de verdure, se multiplient chaque année au moment où le vide se fait sur les grandes scènes parisiennes.

Est-ce un bien, est-ce un mal ? Cet effort aboutira-t-il à un renouveau de l'art théâtral ? Nos dramaturges, modernes Antées, vont-ils retrouver des forces neuves au contact de la Nature ? Ou bien n'est-ce là qu'une curiosité décadente, une manifestation de la naïveté laborieuse qu'affectent les civilisations exaspérées ? Aux philosophes et aux docteurs de la critique d'élucider ce problème. Contentons-nous de signaler les solennités que préparent deux des plus célèbres de ces théâtres, le Théâtre Antique d'Orange et le Théâtre de la Nature de Cauterets, dont on nous communique le programme.

* *

C'est un fait sans précédent aux annales du Théâtre antique d'Orange que la réunion, à la prochaine Chorégie (8, 9 et 10 août) de MM. Paul Mariéton et Antony Réal, de la troupe tragique au complet de la Comédie-Française. Jamais encore les noms justement célèbres de Mounet-Sully, Albert Lambert, Paul Mounet, Jacques Fenoux, Barral, Alexandre, de M^{mes} S.-Weber, Delvair, Madeleine Roch, Berthe Bovy et Provost, n'avaient pu être groupés avec une élite d'artistes de l'Odéon tels que MM. Dorival, Romuald Joubé, M^{mes} Delphine Renot, Mancini, Paz-Ferrer, etc., pour réaliser le plus parfait ensemble dans l'interprétation des chefs-d'œuvre de Racine, Victor Hugo et Catulle Mendès.

La première soirée du *triduum* tragique, soirée plus particulièrement classique, unissant les noms d'Euripide, de Racine et de Gluck, introduira pour la première fois devant le Mur les ressources de la pantomime grecque, de la chorégraphie et de la plastique antiques, qui n'y ont pas encore été mises en valeur. Les *danses grecques* des ballets d'*Alceste* et d'*Orphée* de Gluck, seront exécutées par les danseuses de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, au premier rang desquelles une incomparable mime, M^{lle} Napierkowska, M^{mes} Mary, Kats et Roger.

Le même soir, *Iphigénie*, le tendre chef-d'œuvre racinien, sera interprété par M^{mes} S.-Weber, Delvair, Roch, MM. Albert Lambert, Paul Mounet, Dorival, Duparc, etc., avec *le Cyclope*, d'Euripide, l'adaptation du seul drame satirique qui nous reste de l'Antiquité, par M. Léon Riffard.

Rappelons les deux soirées suivantes, où seront représentés *Médée* et *le Roi Midas* et *les Burgraves*.

* *

Il y a sept ans, le Syndicat d'initiative de Cauterets fondait, sous les ombrages du Parc de la Reine Marguerite de Navarre, dans le site le plus grandiose des Pyrénées, le premier Théâtre de la Nature.

Le nom et l'idée ont fait fortune. Tous les théâtres de verdure sortis de terre au coin de chaque bois, comme des champignons, ont emprunté ce titre de « Théâtre de la Nature ». Et le succès fut si vif, que les théâtres subventionnés, la Comédie Française et l'Odéon, ont repris sur leurs scènes les chefs-d'œuvre révélés à Cauterets depuis *les Phéniciennes*, *Electre*, *le Cyclope*, *les Brynnies*, *la Médée* de C. Mendès, jusqu'à *la Velléda* de Maurice Magre, acclamée il y a un an dans l'admirable décor pyrénéen, et reprise avec éclat, en juin dernier, par M. Antoine à l'Odéon.

Les manifestations annoncées pour ce mois d'août auront un caractère particulièrement éclatant. D'abord, une pièce en vers inédite (puisque le « Théâtre de la Nature » représente chaque année, par un bel hommage à l'art, une œuvre poétique nouvelle). Cette année, la pièce choisie est *Pulcinella*, 3 actes de M^{lle} Jeanne d'Orliac, œuvre originale et forte qu'interpréteront M. Paul Mounet, l'incomparable tragédien, M^{me} Aimée Tessandier et M. Henry Krauss, les remarquables artistes de l'Odéon, et une superbe tragédienne, dont le jeune talent s'est si vite affirmé en plusieurs créations retentissantes, M^{lle} Vera Sergine.

Le réputé chef d'orchestre de l'Opéra, M. Catherine, dirigera l'exécution musicale de la partition qui accompagne cette œuvre : et ce sera, au total, un spectacle de rare beauté.

Pulcinella sera représenté le 2 août.

Le 16 août verra une tentative inoubliable, due à l'initiative ardente du Docteur Meillon, dont l'apostolat aboutit enfin après plusieurs années d'efforts : le « Théâtre de la Nature » représentera *Siegfried*, de Wagner, avec une interprétation digne de ce chef-d'œuvre, avec un orchestre de 100 musiciens pris parmi les meilleurs de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, et conduits par celui-là même qui en dirigea les répétitions à l'Académie Nationale de Musique, M. Catherine. C'est assez dire combien parfaite sera cette prodigieuse exécution.

Pour la première fois une œuvre de Wagner est représentée dans un théâtre en plein air. Quelle œuvre et quel théâtre ! Les murmures de la forêt, le réveil de Brunehilde en ce lieu grandiose, en face des chênes séculaires, au pied de montagnes inaccessibles... Cette manifestation d'art est, on peut le dire, sans précédent.

Un dernier spectacle dramatique sera donné fin août : la Comédie-Française y apportera l'éclat de ses meilleurs artistes, et le cycle de ces belles solennités s'achèvera superbement.

Tel est le programme de 1908. Il est digne du premier « Théâtre de la Nature ».

PIERRE GOBERT

PEINTRE DES PRINCES DE MONACO

(Suite).

VII. — Marie-Charles-Auguste Grimaldi, Comte de Carladez, Seigneur du Duché d'Estouteville, Comte de Matignon.

Le 2 janvier 1722, Charles-Auguste de Matignon, maréchal de France, et Marie-Péline-Thérèse de Grimaldi (Mademoiselle de Chabeuil), tenaient sur les fonts baptismaux de Saint-Sulpice le quatrième enfant que Louise-Hippolyte avait donné la veille, pour ses étrennes, à son mari, le Duc de Valentinois. Décoré d'abord du titre de Comte de Carladez, le nouveau-né ne devait pas fournir une longue carrière.

Au moment où sa mère mourut, il était au collège Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques, où il était entré pensionnaire avec son frère aîné, le 16 juin 1727. Lorsqu'en 1731 son frère quitta le nom de Marquis des Baux pour devenir le Duc de Valentinois, lui-même fut appelé M. d'Estouteville. On marquait ainsi qu'on lui destinait pour plus tard la terre d'Estouteville en Normandie, qui, depuis un siècle environ, était entré dans la famille des Matignon et dont on ne désespérait pas de faire revivre le titre ducal. Il fut ainsi désigné tant qu'il resta au collège ; mais lorsqu'il eût soutenu, en juillet 1736, sa thèse de philosophie, il vécut dans le monde sous le nom de Monsieur, puis bientôt de Comte de Matignon. Il était enseigne dans le régiment d'infanterie de Monaco, lorsque, le 24 mai 1744, il obtint du Roi le brevet de colonel du régiment de Forest, à la tête duquel s'était trouvé précédemment le Marquis de Choiseul. En cette qualité, il prit part à la guerre de la Succession d'Autriche : dans les armées du Roi servaient en même temps que lui ses deux frères, le Prince Honoré III et le Chevalier de Monaco. Les services qu'il rendit lui valurent d'être élevé au grade de brigadier ; c'était le premier échelon pour s'élever au sommet de la hiérarchie

militaire. Il n'eut pas le temps d'y parvenir, il mourut le 24 août 1749, à Prats de Mollo dans le Roussillon, où il était alors avec son régiment. Ce fut une des grandes douleurs du Duc de Valentinois, qui avait fondé sur lui les plus brillants espoirs, et elle fut d'autant plus ressentie que, six ans auparavant, il avait déjà pleuré la disparition d'un autre de ses fils en pleine adolescence.

Il avait à diverses reprises fait poser son malheureux enfant devant des peintres. Les fragments de lettres de Marie de Lorraine, qui ont déjà trouvé l'occasion d'être cités, annoncent que pour lui, comme pour sa sœur et son frère aînés, on fit exécuter un portrait dès les premiers mois de son existence. En mars 1722, il en avait été promis une copie, qui paraît cependant s'être fait attendre assez longtemps, bien qu'elle fût achevée, du moins on le devine, au mois d'octobre suivant. On a lu aussi que Gobert, exécutant, un an plus tard, le portrait du Marquis des Baux, peignait celui du Comte de Carladez, et que la Princesse de Monaco en demandait également une copie. Obtint-elle la satisfaction qu'elle souhaitait, c'est probable ; car elle avait certainement sous les yeux des portraits récents quand, le 1^{er} août 1724, elle écrivait à son gendre : « Il me paroît que vous avés lieu d'estre contents de la gentillesse de vos enfant, rien n'aitant plus aymable que leurs portret. »

Voici donc au moins deux tableaux d'après le Comte de Carladez dans sa toute première enfance : l'un est très probablement, l'autre est très certainement de Pierre Gobert. C'est encore au même peintre que le Duc de Valentinois s'adressa lorsque son fils eût atteint ses trois ans, pour lui demander un autre portrait semblable à ceux de Mademoiselle de Valentinois et du Marquis des Baux. Le tableau en question fut commencé à la fin de l'été 1725, lorsque Gobert fut de retour de Wissembourg, où il avait accompli la mission presque diplomatique que lui avait confiée le Duc de Bourbon auprès du Roi Stanislas et de Marie Leczinska. Le 10 septembre 1725, Louise-Hippolyte écrivait à son mari : « Pour le portrait de Carladez, il n'est pas encore fini, Gobert estant à Fontainebleau [où cinq jours auparavant avait été célébré en grande pompe le mariage de Louis XV]. Je vais y envoyer pour savoir s'il est de retour et le pressé de finir l'habillement, et aussitôt j'en fairay faire une copie. » Mais Gobert prolongea son séjour à Fontainebleau, au grand désespoir de la Duchesse qui envoyait constamment chez lui. A la fin cependant l'œuvre fut reprise et Louise-Hippolyte, le 10 novembre, pouvait donner de nouveaux détails sur son état d'avancement : « Je vis hier le portrait de Carladez, qui est a merveille et fort ressemblant. Gobert l'abille en Apollon avec un arc et un carquois et tout ce qui s'ensuit. Il doit me l'apporter mercredi qui vien et m'a dit qu'il ne pourra le donner a moins de deux cens francs. Voie ce que vous voulés que je fasse et donnés vos ordres a Breauté. » Et le 17 novembre : « Le portrait de Carladez est icy et je le trouve très bien. Gobert n'en veut pas moins de deux cent francs. » L'artiste reçut effectivement la somme demandée : elle lui fut remise le jour de Noël 1725, par les mains de Breauté, écuyer du Duc de Valentinois. Gobert dut ensuite livrer une ou deux copies du portrait, ainsi que Louise-Hippolyte l'avait annoncé : il est à croire cependant que c'est l'original qui est signalé par le Duc dans son inventaire de 1730, avec la date de 1726.

Voilà donc une des toiles de Gobert dont l'histoire est la mieux connue : chose bizarre, c'est une de celles qui ont échappé le plus longtemps aux recherches des biographes du peintre et des historiens de la Famille Souveraine. Malgré les indications précises données par la Duchesse de Valentinois dans sa lettre du 10 novembre, on l'avait quelquefois identifiée avec celle qui, au Palais de Monaco, représente le Marquis des Baux âgé de trois ans. En réalité, le portrait en question ne se trouve ni au Palais, ni au Musée de Saint-Lô, ni à Thoiry ; tout récemment il a été retrouvé en possession de M. Henri Jouglas à Paris : portant la date de 1726, ce n'est très probablement qu'une des copies ou répliques de l'original. Le Comte de Carladez s'y présente à peu près dans la même pose que le

Marquis des Baux en 1723 : il a comme lui le buste nu ; comme pour lui, une draperie, bleue cette fois, retenue par un ruban passé en sautoir, dissimule la partie inférieure du corps. Mais la main droite, au lieu de présenter le papillon, se retourne en arrière pour prendre une flèche dans le carquois, dont Gobert a affublé le jeune « Apollon » comme il l'aurait fait d'un Amour. Aussi lui a-t-il mis un arc dans la main gauche comme accompagnement obligé de cet accessoire. Malgré le décor de verdure qui forme le fond, il a aussi posé auprès de son modèle, au bas et à gauche de la toile, une lyre avec la couronne de laurier due au mérite des enfants d'Apollon.

Il existe au Palais de Monaco deux autres portraits du même personnage, l'un dans le Salon vert dit des Matignon avec le n° 24, l'autre dans la Salle des Gardes avec le n° 28. Le premier aurait, selon le dernier catalogue, été peint en 1729 par Pierre Gobert ; le second serait une copie exécutée la même année par Charton d'après Gobert. Ils paraissent l'un et l'autre avoir été destinés à servir de pendants et à faire vis-à-vis à ceux qui ont été signalés du Marquis des Baux à l'âge de sept ans : le Comte de Carladez, tourné à gauche, a la même pose, un costume analogue, sauf que celui-ci est bleu et non pas violet, avec les revers des manches rouges brodés d'or. De la main droite, il ne montre plus Monaco, car il ne pouvait avoir la prétention d'y régner un jour, mais un pays accidenté, rappelant symboliquement les montagnes d'Auvergne où se trouvait le fief dont il portait le nom. Dans le tableau que l'on donne comme la copie, l'enfant a été revêtu d'une cuirasse sur sa tunique, exactement comme dans la copie par Charton du portrait original du Marquis des Baux.

Malgré cette similitude et le désir manifeste de l'artiste de reproduire pour le Comte de Carladez ce qui avait été fait pour le Marquis des Baux, je doute fort que l'on puisse avec exactitude attribuer à Pierre Gobert le premier des portraits qui vient d'être décrit, celui où le modèle n'a pas de cuirasse. Quoique fort abîmé par des restaurations maladroites, il ne paraît pas avoir jamais présenté, surtout dans les mains, les qualités de dessin que l'on doit reconnaître à Gobert : la chevelure n'est pas traitée de la même façon, la couleur est en général plus terne. Ce ne serait pas une raison décisive, si les documents ne venaient joindre leur autorité à cette observation. On lit en effet dans le « mémoire des ouvrages de peinture » livrés par Charton au Duc de Valentinois dans le courant du mois de mai 1729, les mentions suivantes :

« Du 7 avril, le portrait de Monseigneur le Comte de Carladez, peint d'après nature, toile de 30..... 160 livres.

« Du même jour, une copie du même portrait, de même grandeur..... 60 livres. »

Remarquons en passant que Charton accepta que ces chiffres fussent réduits à 100 et à 40 livres.

Ne semble-t-il pas que nous ayons là l'indication des deux toiles du Palais de Monaco ? Ne trouvons-nous pas encore confirmer cette attribution du premier portrait à Charton par l'inventaire du Duc de Valentinois rédigé en 1730 ? Il y est question en effet, aussitôt après le portrait du Marquis des Baux peint par Gobert en 1727, du « tableau de Charton représentant le portrait de M. le Comte de Carladez » sur toile d'une hauteur de 2 pieds 10 pouces sur 2 pieds et 4 pouces de large, et précisément avec la date de 1729. Il semble donc qu'il ne peut plus y avoir d'hésitation possible.

Pour être complet, il y a lieu de signaler encore ici deux tableaux identiques conservés au Palais de Monaco (n° 38) et au Musée de Saint-Lô (n° 16). Le dernier catalogue du Palais prétend qu'on y voit la figure d'« Honoré, Duc de Valentinois, fils aîné d'Honoré II, depuis Honoré IV, représenté en travesti, berger jouant du biniou, par Alexandre Roslin. » Mais à Saint-Lô, grâce à une mention consignée au dos de la toile, on sait que c'est le portrait par Madame Loir de Marie-Charles-Auguste Grimaldi, l'ancien Comte de Carladez, devenu Comte de Matignon : il joue de la cornemuse et non du biniou. A mon avis, c'est à cette dernière attribution qu'il faut ajouter foi. Une telle repré-

sentation du Comte de Matignon n'a d'ailleurs rien qui doive surprendre : on pourrait citer le maître de musique, qui, à peu près à l'époque où ces tableaux ont été peints, donnait des leçons au jeune homme, moyennant les honoraires de 48 livres par mois.

(A suivre).

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

AVIS

Monsieur GATTI, marchand de vins, rue de Lorraine, n° 5, à Monaco, prévient le propriétaire dudit magasin que le montant du loyer du troisième trimestre (Juillet-Août-Septembre) a été déposé à la Caisse des Dépôts et Consignations, à Monaco, le 1^{er} juillet courant.

Etude de M^e Alexandre EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

publiée en conformité de l'Ordonnance Souveraine
du 23 juin 1907

(Deuxième insertion)

Suivant acte reçu par M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire à Monaco, soussigné, le sept juillet mil neuf cent huit, M. **Charles Modetti**, maître d'hôtel à l'hôtel Terminus, et M^{me} **Madeleine dite Agnès Giaccone**, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, quartier des Bas-Moulins, à l'hôtel Terminus, ont acquis de M. **Hilarion Ribera**, propriétaire de pension bourgeoise, demeurant à Monaco, rue du Portier, le fonds de pension bourgeoise, chambres meublées et de débit de vins, que le vendeur exploitait à Monaco, quartier des Bas-Moulins, rue du Portier, villa de Plunkett, sous la dénomination de « *Comptoir de la Tour Eiffel* ».

Les créanciers, s'il en existe, sont priés, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement qui serait effectué en dehors d'eux, de faire opposition sur le prix de la dite cession au domicile à cet effet élu, à Monaco, en l'étude de M^e EYMIN, notaire soussigné, avant l'expiration d'un délai de dix jours à compter de la date des présentes.

Monaco, le vingt-huit juillet mil neuf cent huit.

Signé : Alexandre EYMIN.

VENTE d'un **FONDS DE COMMERCE** de « **tissus** en tous genres, confections, et, en général, tout ce qui comprend l'habillement », ayant pour enseigne : « **AUX DAMES DE FRANCE, NOUVELLES GALERIES** », sis à Monaco, 3, rue Caroline, dépendant de la **faillite Imbert et Muller**. S'adresser au syndic, M. Auguste CROCO.

AVIS. M. FRANÇOIS DAGNINO porte à la connaissance du public, de ses nombreux amis et connaissances qu'il vient de créer, à la **Condamine, 6, rue Caroline**, une

AGENCE CIVILE & COMMERCIALE

qui s'occupera notamment de *Contentieux, Recouvrements et Renseignements commerciaux, Gérances, Ventes et Locations d'immeubles, Achats et Ventes de Fonds de commerce, etc.*

M. CHARLES PASSERON, qui a été, pendant vingt-cinq ans, principal clerc d'huissier de M^{es} Mars, Bertrand et Blanchy, a la direction de l'Agence.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : Montée de la Royana, villa André-Jeanne, 3, Condamine, et villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

BAINS DE MER

DE

LARVOTTO

Ouverts tous les jours

de 7 heures du matin à 7 h. du soir

Un Service de Break dessert l'Etablissement et part toutes les heures de la place du Casino

Nettoyage à Sec spécial. Gants depuis 0^f 25.

Frisure de Plumes et Boas. Blanchissage Hygiénique.

TEINTURERIE
DE PARIS - A. CRÉMIEUX

Usine à Beausoleil. — Magasin : villa Paola, 25, boulevard du Nord **Monte Carlo**

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C^o Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

C^o d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes ; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies
d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa des Garets, boulevard de l'Ouest

MONACO (Condamine)



Installations à forfait. — Réparations de Meubles
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

Imprimerie de Monaco — 1908